



Procès verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire de l'Association Nationale Cheval du Vercors de Barraquand en date du 7 février 2026

Le samedi 7 février 2026, à 09h30, les membres de l'Association Nationale Cheval du Vercors de Barraquand se sont réunis dans les locaux de la Maison du Parc à Lans en Vercors (38, Isère) ainsi qu'en visioconférence, en Assemblée Générale Ordinaire sur convocation de la Présidente.

Présents :

> **Conseil Administration et CLG (10) :** Marion FORESTIER (Présidente ANCVB, membre CLG), Laurence GAILLARD (Trésorière ANCVB), Céline FANDRE (vice-trésorière ANCVB, membre CLG), Katia HUYET (secrétaire ANCVB), Patricia BOURGAULT (vice secrétaire ANCVB), Sylvain PILTANT (administrateur ANCVB, membre CLG), Sarah CHAUVEAU (administratrice ANCVB, présidente CLG), Isabelle SALDANA (administratrice ANCVB, commission communication), Patrick BARRAQUAND (administrateur ANCVB, membre CLG), Michaël ZAIEM (expert juridique ANCVB).

> **Adhérents (20) :** Pauline ANDRU, Vanessa ARNOLD, Isabelle BONFY MEUTERLOS, Julie BORTOT, Maëlia BOUTTIER, Jennifer FAURE, Christian FINET, Marine GAILLARD, Guy LENZI, Anaïs MAIA, Paul MARTIN, Alice NAYRAL DE PUYBUSQUE, Jean-Christophe RAMPAL, Fleur SCHMITT, Aurélie SCIORA-RAMPAL, Marion TISSIER, Christelle VAN DURMEN, Kristell WECKER, Marie COLOMBET, François LEJEUNE (à partir du rapport d'activités).

> **Elus et techniciens :** Cyrille MADINIER (Vice-Président en charge de la ruralité, de l'agriculture et de la forêt au Département de l'Isère), Nathalie FAURE (Vice-Présidente déléguée à la Montagne au Département de l'Isère), Elisabeth LOGEAI (Présidente Conseil Filière Cheval AURA), Guy Durand (président DIVAGRI), Jacques ADENOT (Président PNRV), Aurélie GACHON (PNRV).

En visio :

> **Conseil Administration et CLG (1) :** Céline DEMIRDJIAN (administratrice ANCVB, membre CLG)

> **Adhérents (8) :** Blandine ANGEBAUD, Sara ANGEBAUD, Vincent BELLOT (stagiaire CA ANCVB), Doriane BELLOT, Clémence DURRIEU, Corinne FINET, Emeline FORT, Hélène SOUCHE,

Excusés :

> **Adhérents :** Guy FORT (administrateur ANCVB, membre CLG), Ghislaine COLIN (pouvoir donné à Céline FANDRE), Isabelle GANET, Evelyne GUSMINI (pouvoir donné à Marion FORESTIER), Florence GUSMINI (pouvoir donné à Isabelle SALDANA), Clémence MARGERIE (pouvoir donné à Céline FANDRE), Emilie NAUD, Prune PRUVOT (pouvoir donné à Sarah CHAUVEAU), Monique ROSSET, Aurélie VERWAERDE (pouvoir donné à Sarah CHAUVEAU)

> **Elus et techniciens :** Jean-Pierre BARBIER (Président Département de l'Isère), Roger ROUX-FOUILLET (ASECRA), Guillaume BLANC Directeur de l'accompagnement à la filière équine IFCE), Louise VERON (IFCE directrice territoriale AURA), Yves BERROCHE (IFCE délégué

national aux races de territoire), François TAHON (Technicien DIVAGRI), Pierre-Louis FILLET (Président Communauté de Communes du Royans-Vercors), Marie-Noëlle BATTISTEL (Député 4ème circonscription Isère), Franck SOULIGNAC (Président Département de la Drôme), Bernaud BUIS (sénateur), Inès BABOULIN (GDS), Robert ALLEYRON-BIRON (Vice-Président Agriculture-Forêt PNRV), Céline JEANNIN (Responsable Service Agriculture-Forêt PNR Vercors).

Ordre du jour :

- Tour de table
- Rapport moral 2025
- Rapport d'activités 2025
 - association
 - commission du livre généalogique
- Rapport financier 2025
- Prévisionnel 2026
- Perspectives 2026
- Elections 2026
- Questions diverses

Il est fait état que le nombre d'adhérents sur les années 2025 et 2026 est de 81. Au regard des statuts, il faut qu'un 1/4 des adhérents soit présent en visio et physiquement pour atteindre le quorum (soit 20 adhérents). Le nombre d'adhérents présents en visio et physiquement, fait que le quorum est atteint. Pas activation des pouvoirs.

La Présidente accueille les participants, les remercie pour leur présence et donne la parole successivement à Jacques Adenot, président du Parc naturel régional du Vercors et Elizabeth Logeais, présidente du Conseil de la filière équine en AURA.

Prise de parole de Jacques Adenot, président du Parc naturel régional du Vercors

Merci pour ce temps d'Assemblée Générale, bravo pour le travail entrepris cette année.

On mesure le chemin parcouru depuis l'année dernière. Je suis ravie de pouvoir constater la dynamique associative en place.

Travail d'autant plus remarquable que bureau est exclusivement bénévole. Appui technique d'Aurélié, notre chargée de mission « valorisation des produits locaux » pour la dynamique associative, mais on sait que ces quelques jours mis à disposition dans l'année ne permettent de faciliter qu'une partie seulement des missions qui vous incombent.

Je voudrais souligner les collaborations que nous avons eu cette année, à la fête du Bleu, lors de laquelle vous avez été pleinement investis, malgré l'absence de vos animaux, au salon de l'agriculture, où la vitrine du Vercors est toujours bien défendue du hall 1 au hall 6. Et le travail de fond que vous entreprenez pour assurer l'avenir de cette belle race. Je sais qu'il reste des questions,

que les choses ne sont pas simples et ne se font pas en un jour, mais j'ai confiance en votre capacité à travailler ensemble dans l'intérêt de cette race patrimoniale.

Pour le Parc, il va y avoir du changement et de la nouveauté en 2026, mais, en atteste notre charte adoptée en 2025 par 98 communes - 15 nouvelles communes dans la Drôme sont venues agrandir notre territoire - la sauvegarde et la valorisation du patrimoine agricole ainsi que la collaboration avec les collectifs et associations agricoles continueront de guider nos actions.

Bonne continuation dans vos travaux, et au plaisir des nombreuses collaborations qui nous attendent. »

Prise de parole d'Elizabeth Logeais, présidente Conseil filière Auvergne-Rhône-Alpes

Elisabeth Logeais rappelle l'importance de l'ancrage territorial des races et annonce que le nouveau plan filière équine sera mis en place sur la période 2028-2024 mais que le travail de rédaction est déjà engagé pour que le plan soit voté avant les élections régionales de 2028. Elle fait également part que la filière équine est la 2^e filière la plus aidée par la Région après le vin.

1/ RAPPORT MORAL 2025

Marion FORESTIER fait part du rapport moral.

« Bonjour à tous,

Je vous souhaite la bienvenue à notre assemblée générale ordinaire et vous remercie de votre présence qui montre votre attachement et toute l'attention que vous manifestez pour notre race.

Après bientôt 9 ans de reconnaissance de race, nous ne pouvons qu'être fiers du dynamisme de notre association.

Sur la partie élevage tout d'abord :

◦ *En 2025, nous avons la chance de compter parmi nous quatre nouveaux naisseurs : Céline FANDRE, Hélène SOUCHE, Jean-Pierre TELLEN et Prune PRUVOT. Félicitations à eux !*

Je tiens à remercier, plus largement, l'ensemble des éleveurs qui œuvrent, chacun à leurs échelles pour la sauvegarde de notre race locale. Merci, sans vous rien ne serait possible !

◦ *Pour 2025, on compte 32 naissances déclarées dans la race, enregistrées dans la base du SIRE à l'heure d'aujourd'hui. Nous savons que quelques poulains sont en cours de régularisation ? par l'IFCE. Nous devrions donc avoir une augmentation du nombre de naissance entre 2024 et 2025.*

Il faut souligner cette année la venue de deux étalons Castillonnais sur notre territoire, qui ont couvert une vingtaine de juments, sur une soixantaine au total mises à la saillie. Cet apport de diversité génétique est une réelle opportunité pour nos élevages et pour la race de travailler sur la consanguinité au sein de notre population.

Néanmoins, la CLG tient à rester prudente quant à l'utilisation d'étalons extérieurs et souhaite attendre de voir le nombre de naissances issues de ces accouplements ainsi que le phénotype des poulains avant d'autoriser une nouvelle approbation. Les enjeux sont multiples, augmenter le nombre de naissance dans la race, sans dégrader notre diversité génétique, tout en conservant notre typicité.

Je tiens à remercier la CLG pour le travail effectué sur la venue d'un des deux étalons Castillonnais. Merci également pour le travail qui a été réalisé sur le RLG, nous permettant ainsi de clarifier différents points qui pouvaient être soumis à interprétation par le passé.

Au niveau de la filière Régionale et Nationale, l'ANCVB prend pleinement conscience de l'importance de représenter l'ensemble de ses adhérents dans les différentes composantes de la filière cheval.

Plus précisément, **sur le plan national**, la restructuration de notre segment, qui regroupe toutes les races locales, est longue, douloureuse et entraîne de nombreuses incertitudes, notamment sur le

volet financier. Deux structures se sont montées en 2025, l'UNET et la FERL, pour venir représenter l'ensemble des 26 races locales auprès du MASA, en compensation de la SFET. Le manque d'unité dans la représentativité de notre segment conduit à une grande incertitude quant à l'obtention de certitudes sources de financement.

Aujourd'hui, le Fond Eperons, ne souhaitant plus continuer à échanger avec deux interlocuteurs, force la main à l'ensemble des 26 OS pour trouver des solutions ensemble afin de se regrouper pour 2026. Un gros travail de coopération entre les 26 races est à mener pour 2026.

Je tiens à remercier Sylvain pour son implication dans la représentation de l'ANCVB, qui ne date pas d'hier, qui permet à notre association d'être représenté au sein de l'ASECRA, du Conseil de la Filière Cheval en AURA, de la SFET et qui vient également me seconder, lorsque je ne suis pas disponible, pour nous représenter au sein de Div'Agri, de l'UNET, et lors des Réunions Nationales en lien avec la restructuration de notre segment des races locales de travail.

Merci également à Sarah, qui se bat en PACA pour que l'ANCVB soit intégrée dans les instances de la Filière Cheval PACA et ainsi faire en sorte que nos éleveurs, sur notre deuxième berceau de race soient pleinement représentés et considérés dans les prises de décisions régionales.

Sur le plan financier, notre association se porte bien et cela malgré un contexte national anxigène et une politique financière incertaine. Le point précis vous sera exposé lors de la présentation du bilan financier. Je tiens à préciser que cette bonne santé financière est également le résultat d'un très gros travail du bureau qui porte, mène et justifie l'ensemble des demandes de subventions.

Sur la partie utilisation et concours, on ne peut que saluer le travail effectué depuis de nombreuses années par nos éleveurs et utilisateurs. Mais cette année, la crise sanitaire qui a touché nos amis éleveurs bovins avec l'arrivée sur le territoire national de la DNCB, a conduit à l'annulation de certaines manifestations.

Il est néanmoins à souligner l'organisation de notre premier concours Régional PACA qui **a** rassemblé une quinzaine d'équidés. Je suis heureuse de voir cette dynamique montante en PACA permettant déjà de faire rayonner notre cheval plus largement.

Notre concours National de race ayant dû être reporté au mois d'octobre pour cause de crise sanitaire, il s'est tenu en petit comité et a permis d'organiser une formation « jugement modèle & Allures » avec une quinzaine de participants. Merci à André BARBARA pour avoir conduit cette formation gracieusement.

Sur le circuit des concours classiques, nos chevaux ont pu être aperçus en TREC attelé et monté, en compétition d'attelage classique, en CSO, en concours de longues réines, en CCE,...

Je suis convaincue que c'est en partie grâce à toute cette visibilité sur les manifestations et compétitions que nos petits chevaux attirent et que cela permettra à notre race de s'implanter dans nos paysages d'équitants, sous la selle ou à l'attelage.

Cette valorisation de qualité permettra demain à nos éleveurs de continuer à faire naître sans se soucier du débouché de leurs produits et ainsi fiabiliser la rentabilité économique de leurs exploitations.

En ce qui concerne le volet communication, je tiens à remercier la commission communication pour le travail remarquable qui a été fait cette année, avec la gestion de notre chaîne youtube, du groupe facebook privé spécialement réservé aux passionnés de chevaux du Vercors de Barraquand, de l'actualisation de notre site internet, l'intégration de contenu**s** sur nos réseaux sociaux (facebook et instagram) et avec l'édition de la Newsletter.

Merci également pour tout le travail de graphisme et d'impression, sur la réactualisation de nos supports de communication (oriflammes, carte de vœux, carte adhérents, textiles, ...)

Merci donc à cette équipe dynamique, créative et réactive.

En petite nouveauté cette année, nous avons accueilli Pauline Andru, qui vient compléter la team avec Isabelle Saldana (référente communication), Florence Gusmini (référente réseau **x** sociaux), Céline Fandre, Céline Demirdjian et moi-même.

Le PNRV a également porté un projet de communication autour des races emblématiques du territoire, qui s'est finalisé en 2025. Plusieurs mallettes pédagogiques ont été réalisées autour des 3 fantastiques du Vercors (Poule/vache/cheval) afin de faire découvrir de façon ludique les races patrimoniales du Vercors.

Sur la partie vie associative, à la suite du travail effectué avec le PNRV en 2024, pour rappel, la restitution qui avait été faite lors de notre dernière AG, le CA a essayé du mieux qu'il a pu de mettre en place des temps d'échanges entre éleveurs (au printemps 2025) et entre adhérents (en décembre 2025) afin d'aborder différents sujets, notamment la vision de l'organisation associative. L'objectif est clair pour le CA pour 2026 : retravailler les statuts/RI de notre association afin que chacun de ses adhérents se sent mieux écouté-et représenté. Actuellement un groupe de travail est déjà en train de se pencher sur le sujet et fera un retour prochainement au CA.

Pour 2026, outre le calendrier des activités qui vous sera présenté, nous pouvons déjà citer les enjeux de demain qui restent identiques à ceux de l'an dernier :

- affirmer notre volonté de proposer des temps associatifs à tous nos adhérents afin de favoriser leur engagement au sein de l'association ;

- retrouver de la sérénité ;

- conquérir de nouveaux éleveurs ;

- participer au développement régional et national de notre filière des équidés de travail de race locale, en poursuivant notre engagement dans les différentes instances ;

- continuer à travailler sur les questions de diversités génétiques au sein de notre population ;

- affirmer notre volonté de ne pas opposer éleveurs et utilisateurs, afin de travailler tous ensemble pour se faire grandir les uns, les autres.

Pour conclure ce rapport moral, je terminerai en adressant mes remerciements :

- à toute l'équipe du conseil d'administration pour son travail lors de l'année écoulée. Je tiens à souligner l'assiduité de l'ensemble de ses membres. Nous avons pris des décisions fortes cette année, dans le but de rassembler l'ensemble de nos éleveurs. J'espère sincèrement que ces preuves de capacité d'écoute et de compromis qu'a montré le CA seront le point de bascule permettant à chacun de se remettre autour de la table afin d'échanger et travailler ensemble, **unis**, malgré des potentiels désaccords qui peuvent subsister, pour la rayonnement de notre race ! ;

- Personnellement je remercie le Bureau de l'ANCVB. Tout le monde n'a pas forcément conscience de la charge de travail qui est à réaliser, mais je vous garantis que Laurence, Katia, Patricia et Céline, font un travail extraordinaire. Ca a été pour moi un réel plaisir de travailler dans ce bureau, entourée de personnes investies, consciencieuses, motrices et forces de propositions. Vraiment MERCI !

- à notre chargée de mission, Aurélie GACHON pour son investissement et notamment dans le suivi des dossiers de financement auprès de Div'Agri ;

- au PNRV pour son soutien indéfectible depuis tant d'années ;

- à notre expert de la CLG, André BARBARA, pour rappel, qui a accepté notre sollicitation en 2024 ;

- aux bénévoles pour leur aide indispensable sur les différentes manifestations où nous avons été présents ;

- à nos partenaires pour leur accompagnement :

- Un remerciement appuyé à la Région AURA pour son soutien financier, notamment lors du SIA

- Le département de l'Isère et de la Drôme, pour nous soutenir financièrement et pour leur fidélité à nos côtés depuis tant d'années ;

- Div'Agri, pour la mise en lumière de nos spécificités territoriales et la défense de nos intérêts, comme par exemple avec le dossier PRM
- L'IFCE pour son appui technique indéfectible
- Le Ministère de l'Agriculture pour son soutien financier, notamment sur les manifestations d'envergure nationale
- et enfin merci aux éleveurs, utilisateurs et sympathisants. Une race ce n'est pas que des naissances, c'est aussi des hommes et des femmes qui choisissent de travailler ensemble, malgré leurs différences pour le bien de l'intérêt supérieur.

Rien de tout ce que nous entreprenons ne serait réalisable sans un véritable travail d'équipe. Continuons à garder notre élan positif qui nous caractérise afin de faire rayonner le plus largement possible notre beau cheval et à travers lui tous ces acteurs qui le nourrissent. »

Le rapport moral 2025 est soumis au vote.

Nombre de votants en visio et présentiel : 7+28

Nombre de votes exprimés pour : 7 +28

Nombre de votes exprimés contre : 0

Nombre d'abstentions : 0

Résultat du vote : le rapport moral 2025 est adopté.

2/ RAPPORT D'ACTIVITES 2025

ASSOCIATION

2.1/ Vie associative

-> Conseils d'Administration : 10 en Visio

-> Participation aux réunions techniques et politiques de filière : Conseil Filière AURA, UNET, SFET, IFCE, ASECRAA, DIVAGRI, PNR, ...

-> Nombreuses réunions techniques internes

-> Adhésions : 73 en 2025, (76 en 2024, 72 en 2023, 69 en 2022, 63 en 2021, 53 en 2020, 43 en 2019)

-> Organisation de deux journées d'échanges :

27 Mai journée éleveurs

7 Décembre : journée adhérents

Marion Forestier exprime le fait que la visioconférence facilite les rassemblements surtout au vu de l'éloignement géographique des membres du Conseil d'Administration mais qu'il manque le contact humain dans les échanges. Elle souhaiterait remettre de l'humain donc du présentiel.

2.2/ Manifestations

L'ANCVB a participé aux manifestations suivantes en 2025 :

> Cheval Passion : 15 au 19 janvier 2025

Marion Forestier fait état que c'était une première participation. Cette manifestation est d'importance car elle se situe sur le 2ème berceau de la race. Le Cheval du Vercors de Barraquand

est connu par les visiteurs de par sa transhumance qui passait par là en 1900. Beaucoup ont fait part de témoignages, d'histoires de famille en lien avec le cheval. Des réservations de poulains ont été conclues dès cette première édition. La vente de chevaux est plus ancrée que sur une manifestation comme Equita Lyon.

> Salon International de l'Agriculture : 22 février au 2 mars 2025

2 juments ont représenté la race

> Ferme en Ville à Claix : 13 Avril 2025

Invitation par les JA 38. Objectif de l'événement : faire du lien entre ville et campagne.

Marion Forestier se félicite de voir que le cheval est dorénavant bien intégré dans les manifestations agricoles.

> Fête de la Transhumance et de la Clairette : 14 juin 2025 à Châtillon en Diois

> Fête du Bleu du Vercors Sassenage : 26 et 27 Juillet 2025

L'ANCVB présente sans les animaux a tenu un stand de sensibilisation à la race tout le weekend.

> Fête de l'Alpage à Gresse : 17 août 2025

> Sommet de l'Élevage à Cournon : 6 au 10 octobre 2025

C'était une première participation sur un événement agricole professionnel et en l'absence des bovins suite à l'épidémie de DNC. Ce sommet a une envergure politique notable où de nombreuses réunions d'importance ont lieu.

> Descente des Alpes à Grenoble : 11 octobre 2025

Jacques Adenot précise que pour 2026, le Parc sera impliqué.

> Salon Terroirs & Territoires à l'Hippodrome Lyon Parilly : 19 octobre 2025

> Equita Lyon (69) : 29 octobre au 2 novembre 2025

Vigilance est faite de ne pas mettre Cheval Passion/Equita Lyon/Cournon en opposition car toutes ces manifestations répondent à des objectifs différents d'où la nécessité d'y être.

Question est posée sur les réunions techniques et le fait que la FERL ne soit pas mentionnée. Marion Forestier explique que la volonté de l'ANCVB était d'adhérer aux deux structurations de races qui ont pris la suite de la SFET, à savoir l'UNET et la FERL. La FERL a indiqué qu'il n'était pas possible d'adhérer aux deux car les structures allaient demander les mêmes lignes de subventions ; de ce fait l'ANCVB n'a pas fait de réunions spécifiques avec la FERL car elle a décidé d'adhérer à l'UNET afin de favoriser des portages de dossiers en lien avec les races AURA. Il est spécifié que l'UNET rassemble une majorité de races locales AURA. A Equita Lyon, des réunions ont eu lieu pour travailler à un rassemblement UNET/FERL comme le demande l'IFCE et le Ministère qui souhaitent avoir un interlocuteur unique.

2.3/ Communication

6 membres investis dans la commission communication (informelle et sans statuts) : Isabelle Saldana, Florence Gusmini, Céline Fandre, Céline Demirdjian, Marion Forestier, Pauline Andru (nouvelle recrue). Cette commission est ouverte à tous en fonction du temps et des envies. Les tâches sont réparties en fonction des compétences de chacune. Bienveillance sur le fait que tout le monde n'a pas la même disponibilité pour s'impliquer. C'est un travail d'équipe.

- Réseaux sociaux : Facebook, Instagram
- Chaîne You tube
- Presse : Terre Dauphinoise, Le Dauphiné Libéré
- Radios : Ici Isère
- Continuité partenariat via carte adhérent : poursuivi avec Sellerie Baude et mis en place pour 2026 avec l'Arbalou
- Site internet
- Changement de visuels en lien avec le partenariat Région AURA pour le SIA 2025 (bâches stalles/drapeaux/goodies/tapis de selle/couvre reins)
- newsletter
- TV : Ce jour-là sur France 3

A noter qu'avec l'anniversaire des 10 ans de la reconnaissance de race en 2027, une charge supplémentaire arrive pour cette commission.

2.4/ Présentation de la grille tarifaire 2026

Sur cette grille validée par le conseil d'administration le 3 février 2026 en sus du montant de l'adhésion, sont spécifiés les tarifs pour :

- > l'inscription au Livre Généalogique au titre de l'ascendance
- > les frais de présentation, d'inscription au livre généalogique suite à l'approbation ou la confirmation par la Commission Nationale d'Approbation/Confirmation (CNAC).

L'idée est d'inciter à ce que les chevaux soient présentés préférentiellement via le concours de race. Il est fait état qu'il est plus appréciable pour un juge de voir un lot de chevaux du même âge pour pouvoir comparer.

2.5/ Epreuves 2025

CGA : 3ème place sur l'épreuve attelée de marathon (Marion & Jahya)

Championnat TREC Attelé octobre 2025 : 5ème place en club élite (Christian & Edelweiss)

Championnat départemental de TREC en Isère :

1ère place en équipe avec de 2 chevaux du Vercors de Barraquand (Fenoua et Jahya)

2.6/ Dossiers Techniques 2025

Gros travail avec une recherche constante de diversification des sources

> Dossier déposé auprès du **Fonds Eperon via l'UNET** : Sommet de l'Elevage, Equita'Lyon et un peu de communication

> Dossier déposé auprès de l'**IFCE** pour le concours de race

> Dossiers déposés auprès de **DIVAGRI** :

>> génomie

>> aide à la naissance/optimisation de la reproduction : pour ce dossier, on parle d'optimisation car sont également pris en charge les tests de maladies tels que la métrite, l'artérite ainsi que l'échographie notamment du fait des mises à la reproduction avec les étalons Castillonnais.

>> stockage de reproducteurs mâles : dans un souci d'apaisement et dans la volonté de rassembler, il a été décidé de ne pas reconduire le bonus mis en place en 2024 pour les jeunes mâles non porteurs de la PSSM1 pour 2026. Pour 2025, seul un mâle n'est pas concerné par ce bonus. Le CA de l'ANCVB a fait le choix de lui octroyer ce bonus sur ses fonds propres.

> Dossier déposé auprès de la **Région AURA par les éleveurs** : Prime Race Menacée

Marion Forestier fait état que la PRM ne s'intéresse qu'aux naissances. Il serait normal de considérer également les reproducteurs car on parle bien de « race menacée » et sans parents, il n'y a pas de naissances. La conservation de la diversité génétique est tout aussi important et selon elle, la PRM doit également prendre en compte cet enjeu. Isabelle Bonfy, adhérente, explicite qu'au niveau des PRM et de leur continuité, c'est plutôt mal engagé. Guy Durand, président de DIVAGRI, stipule qu'il a milité auprès de la Région pour obtenir plus facilement les PRM. Pour faire « sortir » une race de son statut de « menacée », il faut qu'il y ait des naissances. Elizabeth Logeais, présidente du Conseil Filière équine en AURA précise que maintenant ce qui est aidé ce sont les juments qui ont mis bas (avant cela se basait sur les saillies et donc problème de saillies en nombre avec peu de produits déclarés).

> Dossier déposé auprès de la **Région PACA par les éleveurs** : Prime Race Menacée

> Dossier déposé auprès du **Département de la Drôme** : soutien aux actions de communication et aux manifestations agricoles : Fête de la Transhumance, Tech & Bio, Communication

> Dossier déposé auprès du **Département d'Isère** : Etude génomique des principaux caractères de la race Cheval du Vercors de Barraquand et promotion de la race lors salons locaux et régionaux + travail sur la diversité génétique de la population de CVB avec la location d'un étalon Castillonnais

> Finalisation dossiers via **LEADER Terres d'Echo** en portage Parc :

>> outil pédagogique

>> vaches, poules, chevaux

> Partenariat avec la Région AURA/SIA : Achat d'espaces promotionnels sur le stand et les prestations de communications associées de l'ANCVB durant le SIA 2025

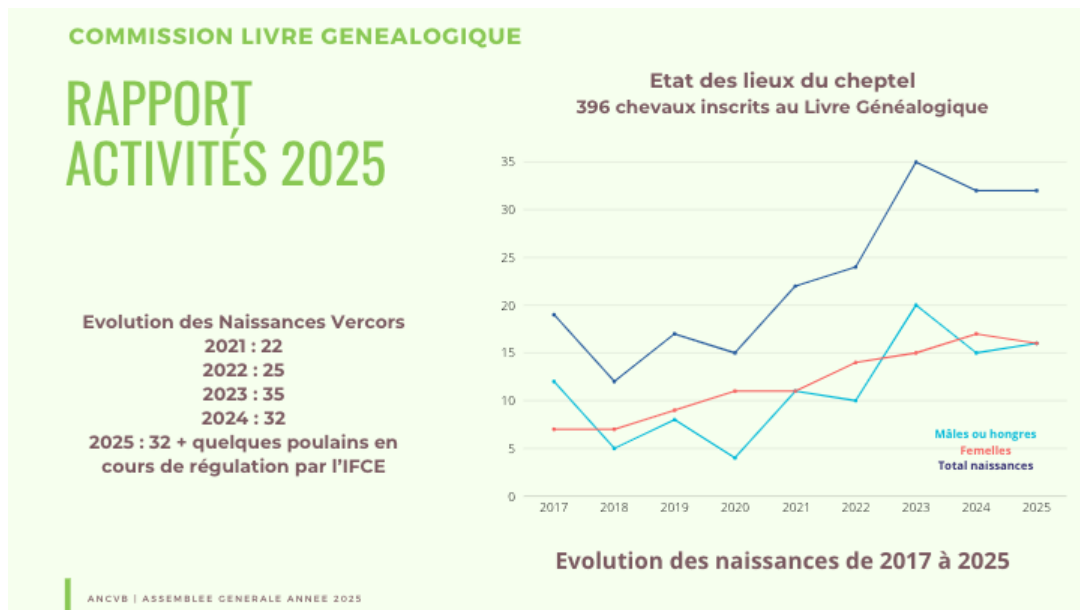
> Appel à projet déposé auprès du MASA : manifestations 2025 et le SIA 2026

NB : deux adhérentes ont rejoint la visio à savoir Clémence Durrieu et Emeline Fort. François Lejeune a pris son adhésion 2026 en cours d'assemblée générale pour avoir la possibilité de s'exprimer (cf. article 1 des statuts)

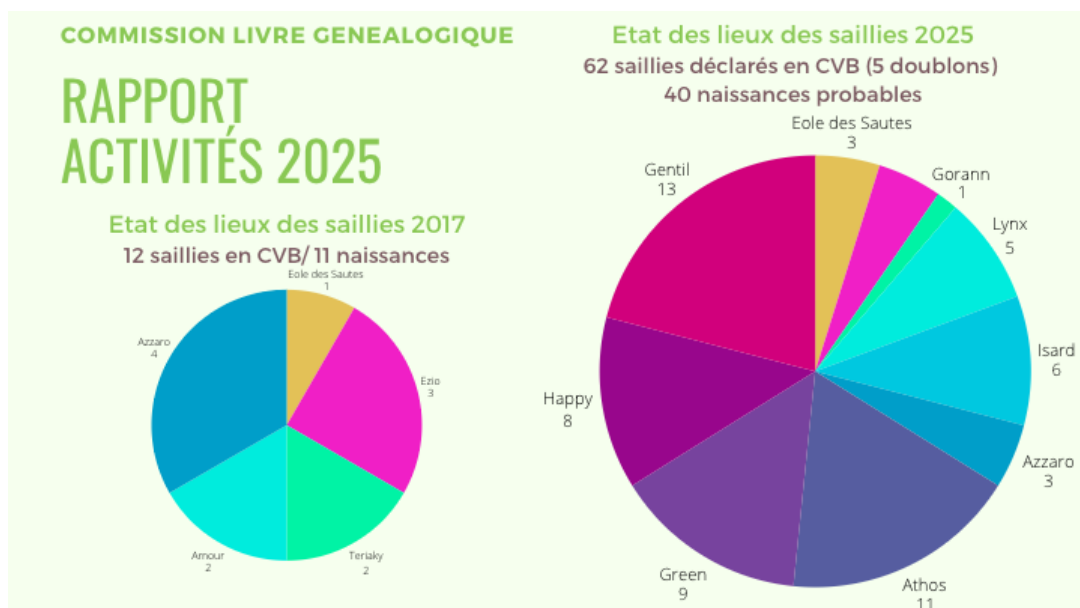
François Lejeune demande des explications au Conseil d'Administration sur la gestion du dossier de l'étalon castillonnais Gentil de la Bayche.

COMMISSION DU LIVRE GENEALOGIQUE

Sarah Chauveau en tant que présidente de la CLG présente le rapport de cette commission.

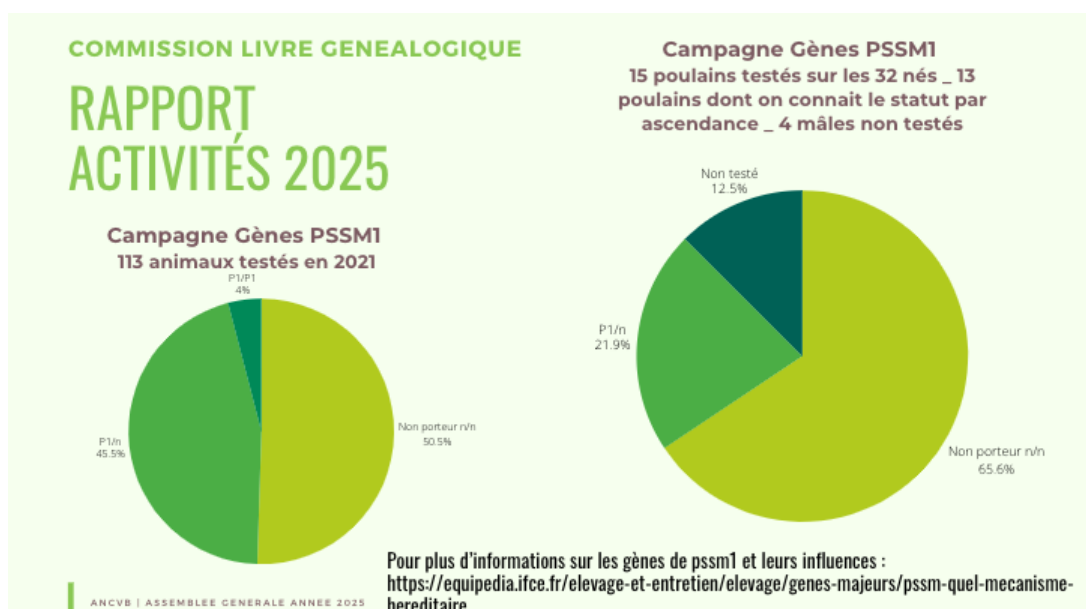
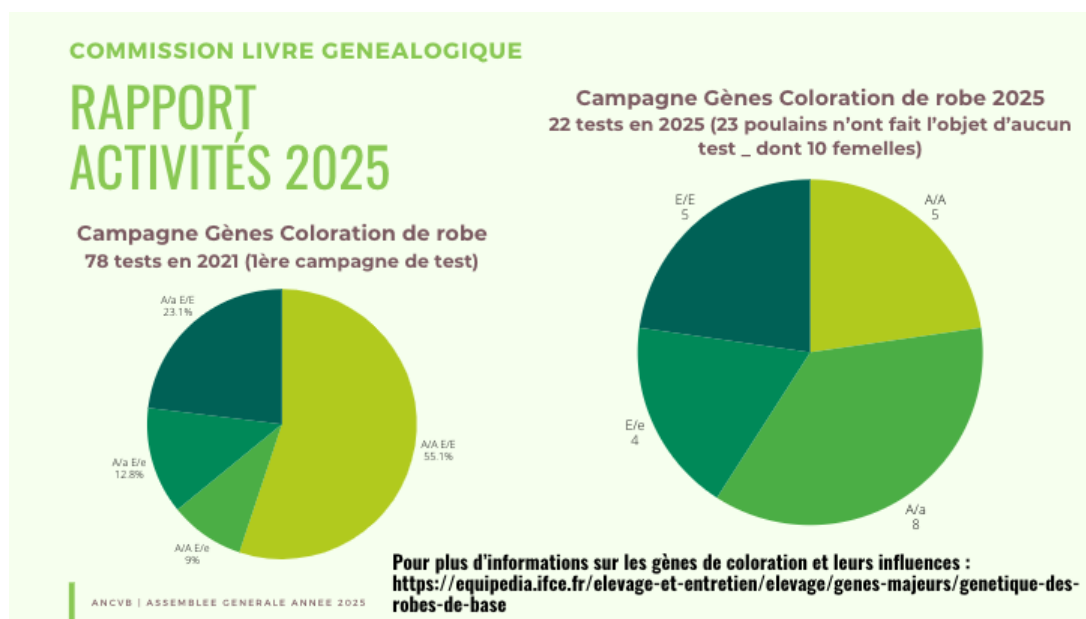


Malgré des poulains nés en OC, il est fait état d'un nombre de naissances stable avec cette année autant de mâles que de femelles.



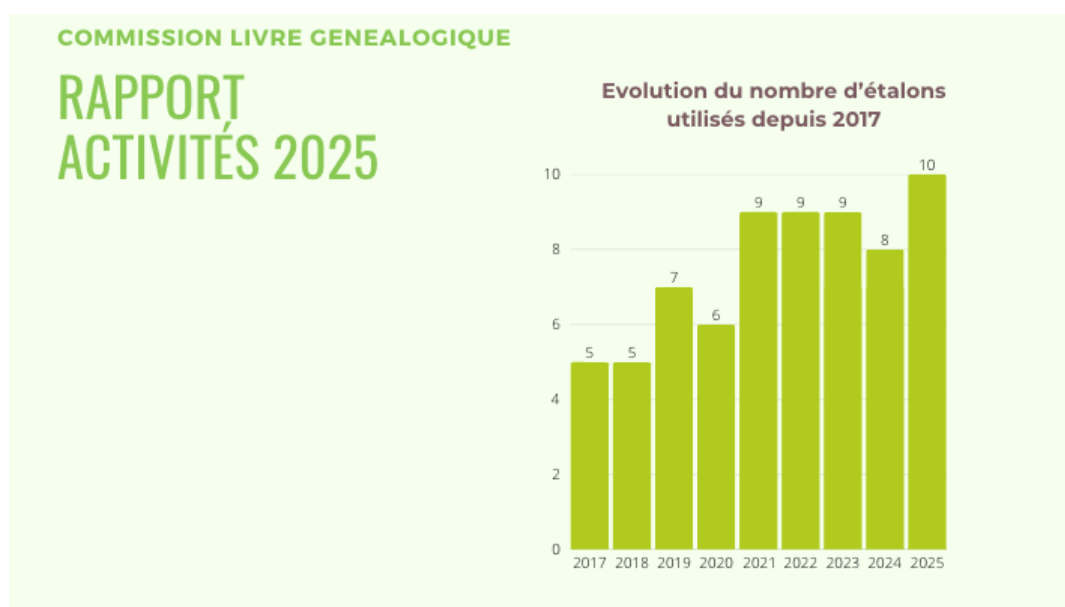
Les saillies sont également en augmentation avec 10 étalons utilisés donc une augmentation également de la diversité génétique.

La commission nationale d'approbation/confirmation s'est réunie 5 fois dont 2 sur les concours d'élevage. Ceci a permis l'approbation/confirmation de nouveaux reproducteurs et notamment d'un nouvel étalon.



Concernant les tests génomiques, avoir une connaissance du statut des parents permet d'éviter des tests inutiles sur les poulains et ce grâce à des accouplements raisonnés (statut par ascendance).

François Lejeune mentionne qu'il a 5 poulains non nés dans la race mais pour lesquels les tests génomiques ont été réalisés et sont donc disponibles au besoin.



4 étalons potentiels sont en stockage chez des éleveurs.

REGLEMENT MODIFIE DU LIVRE GENEALOGIQUE (documents en annexe)

Des modifications par la CLG ont été apportées avec l'appui de Guillaume Blanc de l'IFCE. Ces dernières sont présentées par Marion Forestier. Cette dernière précise que cette version du RLG inclut les modifications apportées suite au retour qu'Isabelle Bonfy a fait en date du 3 février 2026.

S'en suit un débat sur la participation des éleveurs aux décisions concernant le programme de sélection et la révision du règlement, avec des préoccupations soulevées concernant le processus de consultation des éleveurs.

François Lejeune revendique qu'il n'a été fait aucun appel aux éleveurs pour travailler sur les modifications du RLG. Il fait état que ce travail a été fait par un groupe restreint et non représentatif. Il explicite également avec l'appui d'Isabelle Bonfy que l'annexe 3 concernant la récupération des juments Auvergne qui deviendraient facteur de Vercors est de leur point de vue incomplète.

Maëlia Bouttier estime que le travail est bâclé, que le RLG modifié n'a pas été transmis dans les temps pour permettre aux adhérents/éleveurs de s'en saisir.

François Lejeune insiste à nouveau vivement sur le processus de consultation des éleveurs et reprend également l'exemple de la venue de l'étalon castillonnais Happy d'Arize.

Guy Durand exprime sa consternation sur le sujet de la reprise des juments Auvergne dont certaines concernent sa fille Justine (qu'il excuse et représente) et sur les polémiques engendrées. Il lui conseillera de ne pas s'investir dans ce process.

Jacques Adenot, président du Parc, fait état qu'en son sein, le Parc ne peut cautionner des échanges de cette teneur et rappelle les règles de bienséance à tous.

François Lejeune interrompt Guy Durand en interpellant l'assemblée générale. Ce dernier exprime de manière véhémence à François Lejeune son agacement.

Vincent Bellot demande à Marion Forestier une synthèse des changements apportés et de leur impact sur le cheval du Vercors. Marion Forestier s'exécute en détaillant les clarifications sur la couleur bai, la présidence du CAC, les inscriptions à titre rétroactif, et les inscriptions de juments Auvergne Facteurs de Vercors possibles jusqu'au 17 juillet 2027 (10 ans de la reconnaissance de race) pour venir compléter nos généalogies connues.

Aucune décision majeure n'a été prise sur les points litigieux, mais il a été convenu que les modifications au RLG et à l'annexe trois pourraient être apportées si des retours pertinents supplémentaires étaient faits.

Le rapport d'activités de l'association et celui de la CLG sont soumis au vote.

Nombre de votants en visio et présentiel : 9+29

Nombre de votes exprimés pour : 9+25

Nombre de votes exprimés contre : 0+4

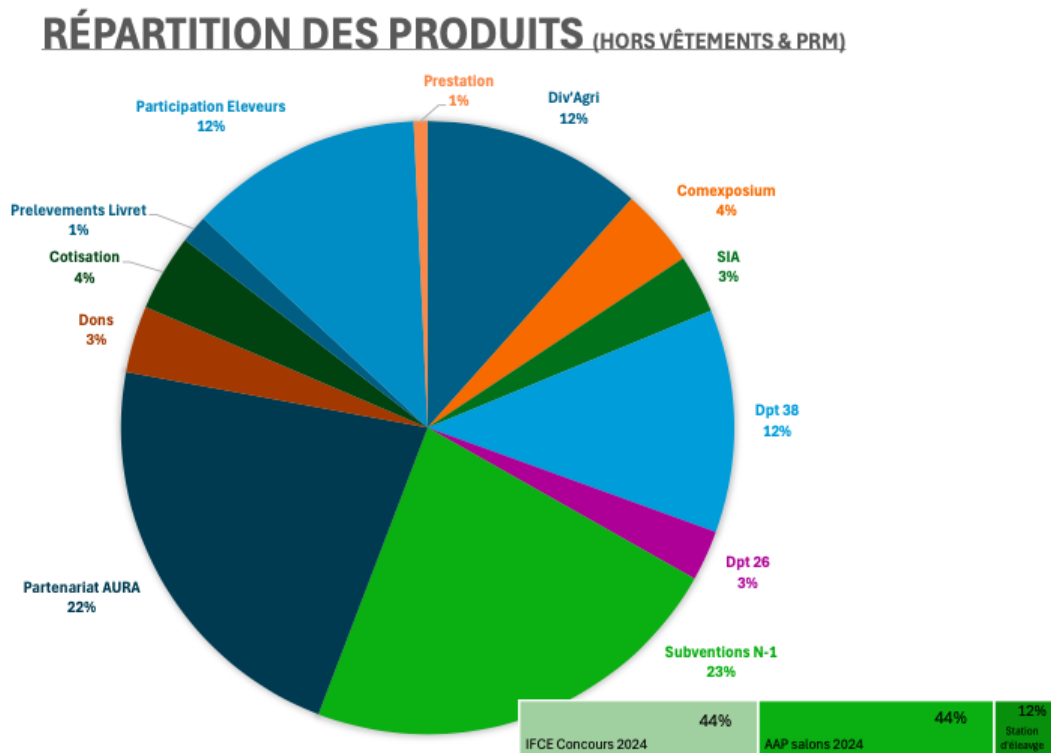
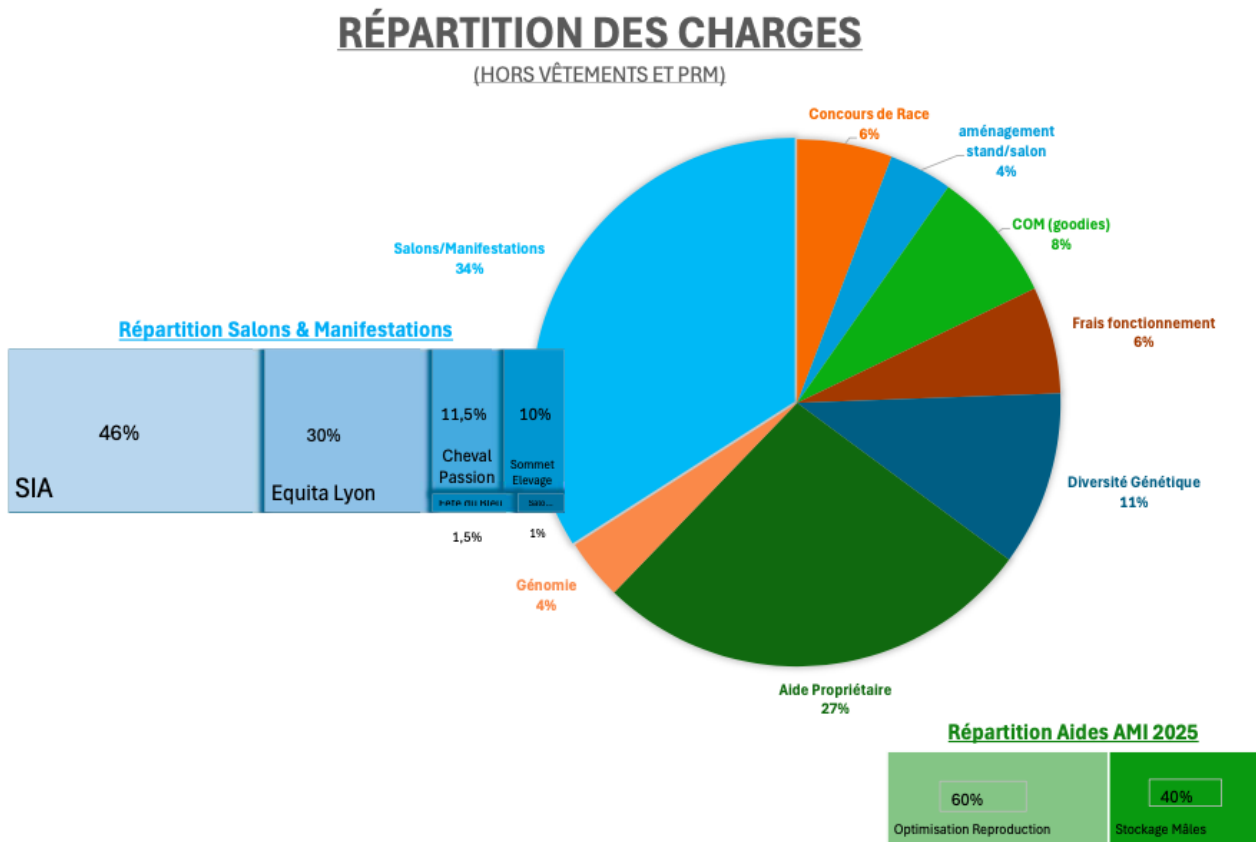
Nombre d'abstentions : 0+0

Résultat du vote : le rapport d'activités de l'association et celui de la CLG 2025 sont adoptés.

NB : Laurence Gaillard, Nathalie Faure et Cyrille Madinier rejoignent l'assemblée générale à 11h.

4/ RAPPORT FINANCIER

Laurence GAILLARD, en sa qualité de trésorière, présente le compte de résultats et le bilan. Ces derniers sont disponibles sur demande auprès de l'ANCVB.



Le rapport financier est soumis au vote.

Nombre de votants en visio et présentiel : 8+30

Nombre de votes exprimés pour : 8 + 26

Nombre de votes exprimés contre : 0+0

Nombre d'abstentions : 0+4

Résultat du vote : le rapport financier 2025 est adopté.

Marion FORESTIER remercie vivement Laurence GAILLARD pour le travail accompli en collaboration avec Catherine CHAIX (mission d'appui comptable).

5/ PERSPECTIVES 2026

5.1/ Manifestations, concours, compétitions

- > Cheval Passion Avignon : 14 au 18 Janvier
- > Salon International de l'Agriculture : 21 février au 1 mars
- > Fête de l'Agriculture sur le thème de l'agneau pascal : 29 mars à Digne les Bains
- > Fermes en Ville à Claix : 18 et 19 Avril
- > Concours régional PACA : 18 avril
- > Fête de la Transhumance et de la Clairette de Die à Châtillon en Diois : 6 juin
- > Salon de l'Agriculture de Provence : 6 et 7 Juin
- > Concours National de la race (38) : 1 et 2 août Correncon
- > Fête du cheval à Autrans Méaudre : 15 août
- > Fête de l'Alpage à Gresse en Vercors : 16 août
- > Concours départemental de l'Isère : 22 et 23 août
- > Fête de l'Agriculture (Drôme) : 30 Août
- > Comice des 4 montagnes : Septembre
- > Sommet de l'Élevage à Cournon : 6 au 9 octobre
- > Descente des Alppages, à Grenoble : 10 octobre
- > Festival Pastoralisme et Grands Espaces : 15 au 18 octobre
- > Equita Lyon (69) : 28 octobre au 1 novembre

Projet 2027 : Pour l'anniversaire des 10 ans de la reconnaissance de race => Événement autour de la transhumance historique (sur le tracé historique) / Sylvain Piltant et Patrick Barraquand sont les référents. Une présentation sera faite sur le temps de l'après-midi suivant cette Assemblée Générale.

Question : beaucoup de dates, comment vous mobiliser ?

Il y a des référents sur les événements + appel aux bénévoles/mail

Marion Forestier explicite qu'il n'est pas possible d'afficher ce qu'on ne connaît pas. Si des envies..., faites-le nous savoir.

5.2/ Dossiers techniques 2026

Co-dossier déposé entre l'UNET et la FERL pour le SIA 2026

Dossiers déposés auprès de **DIVAGRI** :

-> génomie : pas de reconduction du bonus PSSM1

-> aide à la naissance

-> aide au stockage de reproducteurs mâles

Partenariat avec la **Région AURA/SIA** : Achat d'espaces promotionnels sur le stand et les prestations de communications associées de l'ANCVB durant le SIA 2026

Dossier déposé en 2025 auprès du **Département de la Drôme** qui se poursuit pour 2026 : aide au concours de race et manifestations locales et communication

Dossier à déposer auprès du **Département de l'Isère**

-> Cofinancement Test coloration de robe/PSSM1

→ Manifestations locales

→ Equita'Lyon

-> Cofinancement aide à la naissance + Stockage mâles

→ Préparation anniversaire des 10 ans de la race (Cofinancement journée technique Elodie Pleinet)

Réponse à l'appel à projet déposé auprès du MASA : manifestations 2026 et le SIA 2027

Continuer le travail en Région AURA, avec les 4 races locales, pour réaliser un projet ayant pour objectif l'intégration des jeunes mâles dans les centres équestres

5.3/ AUTRES CHANTIERS

> **LOBBYING POLITIQUE ET TERRITORIAL** : nécessaire pour que les subventions accordées continuent

> **RECHERCHE DE FINANCEMENTS**

> **COMMISSION COMMUNICATION**

Poursuite des actions : réseaux sociaux, site internet, matériel, vêtements

Presse

=> N'hésitez pas à vous manifester si vous souhaitez intégrer cette commission !

=> Besoin de supports visuels : N'hésitez pas à nous envoyer vos photos !

> **VIE ASSOCIATIVE**

Poursuite du travail commencé en 2025 sur la modification de nos statuts et RI en s'appuyant sur les informations issues de la restitution du PNRV et les temps d'échanges de 2025

> **PARTENARIAT PNR VERCORS**

Mise en place d'une convention sur 3 ans avec 20 à 25 jours/an d'appui technique et administratif d'un chargé de mission

5.4/ Commission du Livre Généalogique (CLG)

Approbation/confirmation reproducteurs (rices)

Saison de monte 2026

Travail sur le projet Cryobanque

Programme d'élevage : animation auprès des éleveurs

Actions de génomique : poursuite tests coloration de robe et PSSM1

Participation à la journée du pointage/jury organisée par la MFR de Coublevie

Poursuite des réflexions en lien avec le travail sur les statuts et le RI : Fonctionnement de la CLG et échange avec les éleveurs

Grille tarifaire 2026

Les perspectives 2026 sont soumises au vote :

Nombre de votants en visio et présentiel : 7+30

Nombre de votes exprimés pour : 7+29

Nombre de votes exprimés contre : 0+0

Nombre d'abstentions : 0+1

Les perspectives 2026 sont adoptées.

6/ PREVISIONNEL 2026

Le prévisionnel est présenté par Laurence GAILLARD, trésorière de l'ANCVB.

Il est disponible sur demande auprès de l'ANCVB.

Le prévisionnel 2026 est soumis au vote :

Nombre de votants en visio et présentiel : 9+30

Nombre de votes exprimés pour : 9+29

Nombre de votes exprimés contre : 0+0

Nombre d'abstentions : 0+1

Le prévisionnel 2026 est adopté.

Avant les élections, Marion Forestier invite respectivement Nathalie Faure (VP déléguée à la Montagne), Cyrille Madinier (Vice-Président en charge de la ruralité, de l'agriculture et de la forêt au Département de l'Isère) et Guy Durand (président de DIVAGRI) à prendre la parole.

Nathalie Faure exprime qu'aujourd'hui qu'elle représente également Jean-Pierre Barbier, président du Département de l'Isère, qui porte une attention particulière au Cheval du Vercors de Barraquand car c'est une race locale et donc fait partie du patrimoine vivant du territoire.

Nathalie Faure fait état qu'elle a aidé la race grâce aux enveloppes financières dont elle disposait ces deux dernières années. Elle mentionne qu'elle est venue rencontrer la race et son association éponyme sur de nombreuses manifestations et fait état de l'engagement sans faille des personnes et de la notoriété grandissante du cheval. Elle exprime qu'il y a certes des différends mais qu'il faut avancer et les dépasser.

Cyrille Madinier exprime que l'agriculture n'est pas une compétence obligatoire car elle dépend de la Région mais que le Département de l'Isère a fait le choix de la mettre en place sur son territoire. Il souhaite poursuivre le partenariat initié en 2026. Il compare le Cheval du Vercors de Barraquand à la marque Is Here : « on veut du local, de la qualité et les valoriser ». Il remercie le Conseil d'Administration et l'ensemble des bénévoles pour leur implication. Il réitère que le Département sera derrière l'ANCVB et la race pour les accompagner.

Guy Durand félicite la présidente et l'ensemble des participants pour le travail accompli. Il exprime son fort attachement à ce cheval et qu'il s'est attaché en tant que président de DIVAGRI à soutenir les projets de l'ANCVB. Il exprime le fait qu'il est compliqué de satisfaire tout le monde et invite les insatisfaits à venir autour de la table pour construire. Il rappelle le rôle de soutien de

DIVAGRI aux petites races et au végétal. Il remercie les élus, le Parc, l'ANCVB pour tout ce qu'ils font au quotidien.

Vincent Bellot demande à prendre la parole. Il précise que par respect pour l'ANCVB, il a préféré laisser dérouler le fil de l'assemblée générale mais souhaite revenir sur l'intervention véhémente de Guy Durand à l'encontre de François Lejeune. Il estime que cette dernière était mal venue. Les règles de prise de parole ont été rappelées par Patrick Barraquand et Jacques Adenot. Il demande du respect pour François Lejeune qui oeuvre pour faire naître une réflexion.

7/ ELECTIONS

Sur la base de l'article 4 des statuts :

> renouvellement du tiers sortant des membres actifs à savoir : Laurence GAILLARD, Céline FANDRE, Sylvain PILTANT, Paul MARTIN (démissionnaire). Les candidats élus le seront pour 3 ans.

> renouvellement de la totalité des sympathisants, à savoir : Isabelle Saldana et Patricia Bourgault. Les candidats élus le seront pour 1 an.

Il est mentionné que le Conseil d'Administration peut compter de 6 à 12 membres choisis parmi les membres actifs (max 10 postes) et les membres sympathisants-utilisateurs (max 2 postes) sans que ces derniers puissent excéder le nombre de deux. Toutefois, en cas de vacance des sièges pour les membres actifs, ceux-ci seront ouverts aux sympathisants. Dans tous les cas, les membres actifs devront rester majoritaires (cf/règlement intérieur)

Il est procédé au vote des membres actifs.

► Vote membres actifs

Pour les membres actifs, 4 candidats se positionnent pour les 4 postes ouverts, à savoir : Laurence GAILLARD, Céline FANDRE, Sylvain PILTANT, Vincent BELLOT

Résultats

Sylvain PILTANT	30
Laurence GAILLARD	29
Céline FANDRE	26
Vincent BELLOT	19

Laurence GAILLARD, Céline FANDRE, Sylvain PILTANT et Vincent BELLOT sont élus pour 3 ans.

► Vote Sympathisants

Pour les membres sympathisants, 2 candidats se positionnent pour 2 postes ouverts, à savoir : Patricia Bourgault, Jennifer Faure.

Résultats

Patricia BOURGAULT	34
Jennifer FAURE	27

Patricia BOURGAULT et Jennifer FAURE sont élues pour 1 an.

La constitution du conseil d'administration est donc la suivante :

→ **membres actifs : Marion FORESTIER, Sarah CHAUVEAU, Laurence GAILLARD, Guy FORT, Sylvain PILTANT, Céline DEMIRDJIAN, Céline FANDRE, Patrick BARRAQUAND, Katia HUYET, Vincent BELLOT.**

→ **membres sympathisants : Patricia BOURGAULT, Jennifer FAURE.**

8/ Divers

Pas de questions diverses.

La séance est levée à 12h30.

Marion FORESTIER

Présidente

Laurence GAILLARD

Trésorière

